

M. Carlos ROEDAS
Commissaire européen à la recherche
Commission européenne
200 Rue de la loi
1049 BRUXELLES
BELGIQUE

Lyon, le...

Objet : Déclaration d'approbation des principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs – Recommandations de la Commission européenne du 11 mars 2015

Monsieur le Commissaire,

Par cette déclaration, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon s'engage à respecter les principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

L'Ecole Normale Supérieure de Lyon respecte déjà un grand nombre de principes de la Charte et du Code et a pour objectif d'améliorer ses pratiques afin de tendre le plus possible vers les principes tels qu'ils sont inscrits dans ces documents. L'Ecole Normale Supérieure de Lyon, dans cette lettre, s'engage dans l'effort européen (et international) pour améliorer les conditions de travail des chercheurs, leur procurer un environnement de travail stimulant, faciliter leur mobilité, accroître l'attractivité des carrières dans la recherche et atteindre un recrutement ouvert, transparent et basé sur le mérite.

Le Président de l'ENS

Jean-François Pinton